



NOEL 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(s) au repas des Aînés qui se déroulera
à la salle des fêtes de Preignac le

**Samedi 16 décembre 2017
à 12 h 00**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer par vos propres moyens, n'hésitez pas à le signaler à la mairie, un transport sera alors organisé.

Comme l'an passé, seules les personnes âgées de 70 ans et plus sont invitées. Les conjoints n'ayant pas atteints cet âge peuvent tout de même participer au repas en réglant la somme de 22€.

Merci de retourner le bulletin réponse dûment complété à la Mairie

avant le 1^{er} décembre 2017

En espérant une réponse positive, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire et le Conseil Municipal

Mairie de PREIGNAC, 1 place de la Mairie, 33210 PREIGNAC
Téléphone 05.56.63.27.39 - Télécopie 05.56.63.80.28

BULLETIN REPONSE

NOEL 2017

Madame, Monsieur.....

Participera ou participeront (*)

Ne participera pas ou ne participeront pas (*)

Au repas de Noël du 16 décembre 2017

Besoin de transport (*)

Participation conjoint ayant moins de 70 ans

Ci-joint un chèque établi à l'ordre du Trésor Public d'un montant de 22 €

(*) Mettre une croix dans la case correspondante